

d'affranchissements, elle devrait ajouter, par honnêteté à l'égard du public, que les frais supportés par les contribuables ont baissé. Il s'agit de frais directs, sous forme de timbres, et indirects, au titre du déficit annuel, qui, selon les prévisions atteindra 130 millions de dollars.

Un député du Nouveau parti démocratique a proposé lors des séances du comité que tous les services postaux soient gratuits. Je pense que nous sommes plus avisés que les députés du Nouveau parti démocratique. Si tout le courrier était distribué gratuitement, les frais de transport se monteraient à un milliard de dollars par an. Le député ne comprend pas du tout comment fonctionnent les Postes. Le courrier n'est plus personnel, mais surtout commercial. Près de 80 p. 100 du courrier des première, deuxième, troisième et quatrième classes représentent des envois commerciaux. Le Nouveau parti démocratique préconise l'octroi d'une subvention d'un milliard de dollars au secteur des affaires du pays. Où compte-t-il puiser cet argent? Dans les fonds destinés à la santé et au bien-être social, aux disparités régionales, à l'assurance frais médicaux, aux pensions de vieillesse? Ce parti devrait calculer avant de parler. Quand l'opposition s'oppose à des changements au sein des Postes, quand les vis-à-vis critiquent chaque tentative de transformer les Postes afin d'en faire une institution dont le fardeau soit moins lourd pour le public canadien, une institution capable d'assurer un meilleur service au public, une institution qui, au premier chef, soit en mesure d'offrir une carrière plus enrichissante à ses employés, alors les vis-à-vis feraient bien de peser les conséquences d'un tel refus.

Initialement, le déficit prévu pour l'année courante était de 130 millions de dollars. Si nous n'apportons pas de changements, en 1975 les Postes accuseront un déficit de 500 millions de dollars. Celui des États-Unis a déjà connu une augmentation de 500 millions de dollars cette année. Les vis-à-vis veulent-ils un déficit de 500 millions de dollars en 1975 ou veulent-ils que les usagers de ces services en assurent la survivance? Je pourrais trouver une foule de façons bien meilleures de dépenser ces 500 millions que de s'en servir pour combler un déficit des Postes dont parlent les vis-à-vis, déficit qui ne bénéficie en somme que le secteur commercial.

Il y a une deuxième raison, une raison fondamentale qui milite en faveur d'un changement, et il y a la conséquence si nous refusons de changer. La Poste est surtout et avant tout une institution humaine. Avec ses 48,000 employés, elle est la cinquième des entreprises canadiennes les plus importantes. Elle fonctionne par la force de l'homme. Toutes les

lettres sont livrées individuellement à chaque domicile. Chaque lettre expédiée d'une ville à une autre peut subir jusqu'à 60 manutentions manuelles distinctes.

Ces gens ont été défavorisés par leurs gouvernements et leur Parlement. La preuve en est que \$15,000 ont dû être consacrés au recyclage de 40,000 employés il y a six ans, et qu'à l'administration centrale d'une entreprise dont le chiffre d'affaires atteint quelque 500 millions de dollars par année, il y a moins de 20 personnes qui gagnent plus de \$13,500 par année. C'est ce que les Parlements et les gouvernements ont fait au service postal depuis la seconde guerre mondiale. Les effets que cette négligence, cette irresponsabilité permanente a eus sur eux ont été signalés par le groupe d'étude présidentiel des États-Unis comme il suit:

Indépendamment des chances d'améliorer la productivité des services postaux, aussi souhaitable que soit la chose, la critique la plus sérieuse que l'on puisse faire au ministère des Postes, c'est de ne pas offrir à ses employés les occasions de se valoriser et d'avancer qui caractérisent tous les autres aspects de la vie américaine.

Le groupe d'étude présidentiel poursuit dans ces termes:

Bien que les traitements puissent, le plus souvent soutenir la concurrence des salaires payés dans l'entreprise privée, l'agitation règne un peu partout parmi les postiers. A maintes reprises, de vieux employés nous ont dit qu'ils ne conseilleraient à personne de commencer sa carrière aux Postes. Un grand nombre de nouveaux employés nous ont dit qu'ils ne restaient qu'en attendant mieux.

Monsieur l'Orateur, il est difficile de changer, dans le cas d'une personne comme dans celui d'une institution. Ces difficultés, qui sont réelles, je l'admets, auront eu leur utilité si elles finissent par nous donner un ministère des Postes où les vieux employés conseillent avec plaisir à leurs fils de faire carrière dans ce service et où les nouveaux employés restent, car les perspectives d'avancement sont trop bonnes pour les perdre. Tout cela, c'est du passé. Peu importent les fautes et ceux qui les ont commises, c'est de l'histoire ancienne. Le ministère des Postes envisage maintenant l'avenir et ses responsabilités envers le public et ses employés.

A deux reprises, j'ai cité le rapport du groupe d'étude présidentiel qui a terminé ses travaux en juin, l'an dernier. Le président Nixon a informé le Congrès qu'il présenterait un projet de loi en vue de donner suite à ce rapport. Les mêmes conditions se retrouvent dans le monde entier, et même si elles sont graves au Canada, elles ne le sont pas autant qu'ailleurs. Mais ce n'est pas une raison pour nous en réjouir ni pour en tirer satisfaction. A l'heure actuelle, nous retardons sur la Grande-Bretagne et les États-Unis, non pas